

N°03

Septembre 2020

# LA FORÊT REVELÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

## Exploitation des forêts : répondre aux questions de société

Rencontre avec...

Georges Humbert,  
propriétaire forestier en Haute-Vienne

Zoom sur

Les règles de sécurité



UNISYLVA  
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

**3**\_\_ Éditorial

**4**\_\_ Repères

Parole de / Chiffre-clé / En image / Agenda

**5**\_\_ Point de vue

Vie de la coopérative..... 5

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires des sections d'UNISYLVA

Tendance marché..... 6

Des marchés qui résistent aux crises !

Côté forêt..... 8

Exploitation des forêts :  
répondre aux questions de société



**10**\_\_ Regards

Rencontre avec..... 10

Georges Humbert, propriétaire forestier  
en Haute-Vienne

Questions à..... 12

Didier Deshuraud, directeur de l'agence  
Perche Sologne



**14**\_\_ Actualités

En bref..... 14

Développement de notre réseau local  
avec l'ouverture d'un bureau à Brou  
(Eure-et-Loir)

Profitez du Défi « Travaux »  
jusqu'au 31 décembre 2020

Incivilités dans vos forêts, que faire ?

Zoom sur..... 15

Les règles de sécurité



**16**\_\_ Mon UNISYLVA

Publication de SCA Unisylva  
ISSN 2729-5044 (en ligne)  
ISSN 2497-3947 (imprimé)

Directrice de la publication : Sophie Farinotti  
6 rue de Champ Galant – 36400 La Châtre  
+33 (0)2 54 48 22 56

Conception, création et mise en page : **PERISCOPE**  
Crédits photographiques : UNISYLVA, Pacôme Sadek,  
AdobeStock





**Bertrand SERVOIS**  
Président d'UNISYLVA

## Exploitation et problème de société

Bien que nous pensions être les conservateurs de nos forêts, souvent depuis des générations, apparaît dans le paysage médiatique et parfois politique un refus des coupes rases, quelques procès d'intentions sur notre gestion, sur notre coopérative, sur PEFC®, sur...

Ne tromperions-nous pas la société, en cachant derrière notre statut de forestier des exploitants de type minier ravageant les forêts comme cela est rapporté pour l'Amazonie ?

ou certaines d'années et conduisent bien à conserver, à améliorer nos forêts et leur écosystème comme en témoignent nos plus belles futaies et les divers rapports scientifiques qui les étudient.

**« Cette angoisse pourrait conduire à des décisions législatives ou réglementaires dictées par l'émotion et non pas la raison meilleure conseillère. »**

Mais non, nos forêts sont encore sur pied, elles croissent en surface et en qualité. Certaines malheureusement sont victimes du changement climatique ou des ravageurs, beaucoup sont en régime de futaie équienne (mono âge) nécessitant une coupe de régénération au moment de la récolte finale, d'autres en régime de futaie jardinée (multi âge) par bouquets ou par parquets dans lesquels les coupes sont dites jardinatoires !

L'un et l'autre de ces systèmes, le premier d'origine française, le second hérité des montagnes se sont construits en des dizaines

Cependant, au-delà des propos de certaines associations militantes, sachons entendre une crainte qui monte, exprimée par une société qui réagit aux désordres créés par nos sociétés de consommation. Cette angoisse pourrait conduire à des décisions législatives ou réglementaires dictées par l'émotion et non pas la raison meilleure conseillère.

Ne devons-nous pas répondre à ces messages par une communication didactique, positive et préventive auprès des médias et des politiques qui s'intéressent à nos forêts ?

Dans cette bataille d'images, UNISYLVA, notre fédération de coopératives l'UCFF, FRANSYLVA, PEFC®, France Bois Forêt, devons désormais nous saisir du faire savoir en plus du savoir-faire par des plans de communication adaptés.

## Parole de...



« Préserver les sols, améliorer la biodiversité, concilier chasse et forêt sont des actions fortes menées par UNISYLVA sur nos territoires »

Didier Deshuraud, directeur de l'agence Perche Sologne  
> L'interview à retrouver p.12

## Chiffre-clé

# 25 %

du CO<sub>2</sub> émis en France est capté par la forêt

> La tendance marché à découvrir p.6

## En image



**Débardage par traction animale, une pratique pas si désuète !**

Double poney de race Highland (poney très rustique originaire d'Écosse) débardant une coupe de taillis chez un adhérent UNISYLVA dans le département de l'Indre.

## Agenda

### VENTES GROUPÉES, UN RETOUR À LA NORMALE POUR LE SECOND SEMESTRE 2020

**22 octobre 2020** à la salle polyvalente de Sauvigny-les-bois (dpt. 58) - Les articles proposés se composent de feuillus provenant du Sud Est ligérien.

**19 novembre 2020** à l'orangerie du château de Cheverny (dpt.41) - Les articles proposés se composent de feuillus de très haute qualité.

**26 novembre 2020** à Chatel-Guyon (dpt.63) - Les articles proposés se composent de résineux du Massif Central, de la Bourgogne et du Centre.

**17 décembre 2020** à l'Auberge du Vieux Moulin à Fenestrelay à Saint Germain du Puy (dept.18).

Contacts : UNISYLVA - 16 avenue Henri Laudier - 18000 BOURGES - Tél. 02 48 70 45 60 - Email : ventesgroupees@unisylva.com

# Assemblées générales 11 septembre 2020

## Vie de la Coopérative

# Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires des sections d'UNISYLVA

La crise sanitaire du Covid-19 nous a contraints à modifier la tenue de nos assemblées générales initialement prévues au printemps.

Ces assemblées se sont finalement tenues le 11 septembre 2020 respectivement à Lempdes, Cosne-Cours-sur-Loire, Bourges et

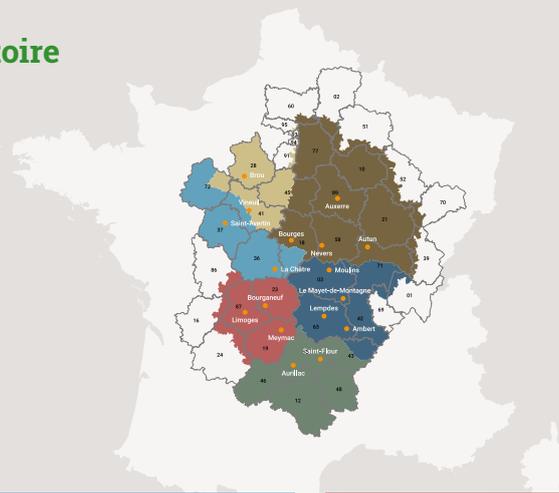
Limoges avec des conditions d'accès aux salles liées aux mesures sanitaires (port du masque, désinfection des mains, distanciations physiques...). Elles ne

comportaient que le rapport d'activités, les comptes et les résolutions sans sortie sur le terrain ou audition comme cela était réalisé les années précédentes.

### Chiffres clés UNISYLVA 2019

- 140 collaborateurs
- 16 agences et bureaux
- 12 200 adhérents
- 364 000 ha en gestion
- 53,6 M€ de Chiffre d'affaires
- 200 nouveaux documents de gestion durable (PSG et RTG)
- 69 expertises
- 1 200 ha de renouvellement
- 1400 chantiers
- 4000 ha travaillés
- 810 000 unités commercialisées

### Le territoire



#### Agence CENTRE OUEST

Directeur : Alexis MÉNARD  
Standards :  
La Châtre +33 (0)2 54 48 22 56  
Tours Saint-Avertin +33 (0)2 47 88 08 12

#### Agence PERCHE SOLOGNE

Directeur : Didier DESHURAUD  
Standards :  
Vineuil +33 (0)2 54 55 80 00  
Brou +33 (0)6 73 89 20 83

#### Agence BERRY BOURGOGNE

Directeur : Denis HARANG  
Standards :  
Autun +33 (0)6 15 36 67 51  
Auxerre +33 (0)3 86 46 41 50  
Bourges +33 (0)2 48 70 99 97  
Nevers +33 (0)3 86 36 25 64

#### Agence LIMOUSIN

Directeur : Emmanuel PATIGNY  
Standards :  
Bourganeuf +33 (0)5 55 64 22 92  
Limoges +33 (0)5 55 77 93 61  
Meymac +33 (0)5 55 95 25 03

#### Agence CANTAL

Directeur : Philippe CITERNE  
Standards :  
Aurillac +33 (0)4 71 64 16 57  
Saint-Flour +33 (0)4 71 60 49 18

#### Agence NORD AUVERGNE BOURBONNAIS

Directeur : Philippe VEYRET  
Standards :  
Ambert +33 (0)4 73 95 16 07  
Lempdes +33 (0)4 73 98 71 11  
Le Mayet-de-Montagne +33 (0)4 70 58 60 59  
Moulins +33 (0)4 70 46 05 24

Tendance marché

## Des marchés qui résistent aux crises !

Comment nos marchés réagissent-ils entre la COVID-19 qui freine les échanges mondiaux, les attaques sanitaires majeures des épicéas qui abondent en Europe centrale et dans l'Est de la France et l'hiver doux qui a ralenti la consommation de bois de chauffage ?

Il semblerait logique que l'ensemble des marchés soit en chute, que nos taux d'inventus grimpent et que les belles heures d'un chêne dont le prix a doublé en 4 ans ou d'un douglas recherché soient, hélas, derrière nous. Mais l'analyse de nos ventes par contrats et groupées du printemps et du début d'été montre une toute autre réalité.



### 1 Un secteur papetier feuillu qui marque le pas

Les marchés des bois de trituration feuillus destinés à la papeterie se rétractent en septembre avec une baisse des ventes de papier et donc des volumes achetés.

### 2 Une stabilité des prix pour le bois énergie

Le prix des bois utiles au chauffage (bois énergie, bois de chauffage, bois pour le granulé) résiste et la demande reste stable. La vente de bois énergie a légèrement diminué du fait des conditions hivernales plus douces et défavorables au chauffage.

### 3 L'emballage, un secteur concurrentiel impacté par la crise des scolytes

Les attaques de scolytes qui apportent du bois à prix sacrifié dans les scieries a fait chuter les prix des billons bord de route de 15%. Le secteur a notamment souffert de la baisse de la demande de l'industrie lourde (automobile...) qui a impacté les marchés internationaux.

### 4 La charpente résineuse, un secteur contrasté selon la situation géographique et les essences

**Épicéas** : le massif central résiste bien en prix avec un petit décrochage de 1 ou 2 €/m<sup>3</sup>, même si la consommation baisse. Sur le plateau du Morvan où les attaques de scolytes perdurent, le marché est saturé et entraîne une chute des prix des bois infestés. Le prix des bois sains est quant à lui à discuter au cas par cas.

**Sapins** : le marché reste malheureusement assez fermé pour cette essence pour laquelle les usages sont les mêmes que pour l'épicéa qui lui est préféré. La crise sanitaire et l'abondance des bois scolytés sont aussi responsables du peu d'attrait de cette essence.

**Pins** : en Sologne et en Touraine la demande est soutenue, les prix restent fermes.

**Douglas** : face à la tourmente des bois blancs on observe un report de la demande de nos clients scieurs, de l'épicéa vers le douglas, créant une stimulation de la concurrence et des prix nettement à la hausse (de l'ordre de 10 %, depuis 3 mois). **C'est le moment de vendre vos douglas !** Les présences d'aire de stockage et d'une desserte de qualité sont des atouts qui améliorent le prix de vente.

### 5 Une demande ferme sur les bois d'œuvre feuillus

**Chênes** : les bois de qualité (15 % de bille de pied) et de volume unitaire supérieur à 1,6 m<sup>3</sup> ont obtenu de bons prix lors de notre vente de juillet. On note toutefois une légère baisse (5 à 10 %) sur les petits chênes. La demande ferme et l'absence d'inventus doivent vous inciter à poursuivre vos éclaircies et vos renouvellements de peuplements arrivés à maturité.

**Peupliers** : la situation est paradoxale. Structurellement le marché semblait porteur, de nouvelles usines apparaissent en France et le marché italien était reparti en volume et en prix, jusqu'à la crise du COVID. En réaction, nous avons donc changé notre politique de vente pour exploiter et transporter ces peupliers vers ces marchés qui demandaient un approvisionnement régulier et qui étaient porteurs de bons prix. Oui ! Mais ces usines sont encore freinées par la crise sanitaire engendrant une baisse des prix de l'ordre de 5 à 10 % en fonction de la qualité. Nous nous tenons prêts pour répondre à la demande de ces usines.



**Au global, votre coopérative aura vendu par contrats d'approvisionnement dans un marché chaotique un volume identique à celui de 2019 fin juillet et effectué deux premières ventes groupées en juillet, une de chênes et l'autre de résineux, sans inventus et avec de bons prix. Nous avons mobilisé des crédits à des taux très bas pour pouvoir payer vos bois au comptant et vous laisser nous payer les travaux de sylviculture en 2021. Toute mesure gardée, les temps qui courent ne sont pas si mauvais pour nos adhérents...**

# Exploitation des forêts : répondre aux questions de société

L'exploitation des forêts est depuis plusieurs mois un sujet très médiatisé. Les sylviculteurs n'ont pas attendu que leur travail soit critiqué pour moderniser leurs pratiques et faire de la gestion forestière actuelle une véritable gestion durable. Expliquer nos actions est indispensable, c'est par la pédagogie que nous pourrons apaiser ces tensions.

## Les forêts françaises sont-elles gérées durablement, sont-elles surexploitées ?

À l'époque gallo-romaine des forêts primaires occupent 80 % de la Gaule ce qui lui vaut le surnom de « la chevelue ». Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle il n'en restait plus que 14 %. Aujourd'hui avec un taux de boisement de plus de 30 % la France n'est pas menacée de déforestation ou de surexploitation. La forêt française est sous exploitée, on ne prélève que 56 % de l'accroissement biologique des arbres.

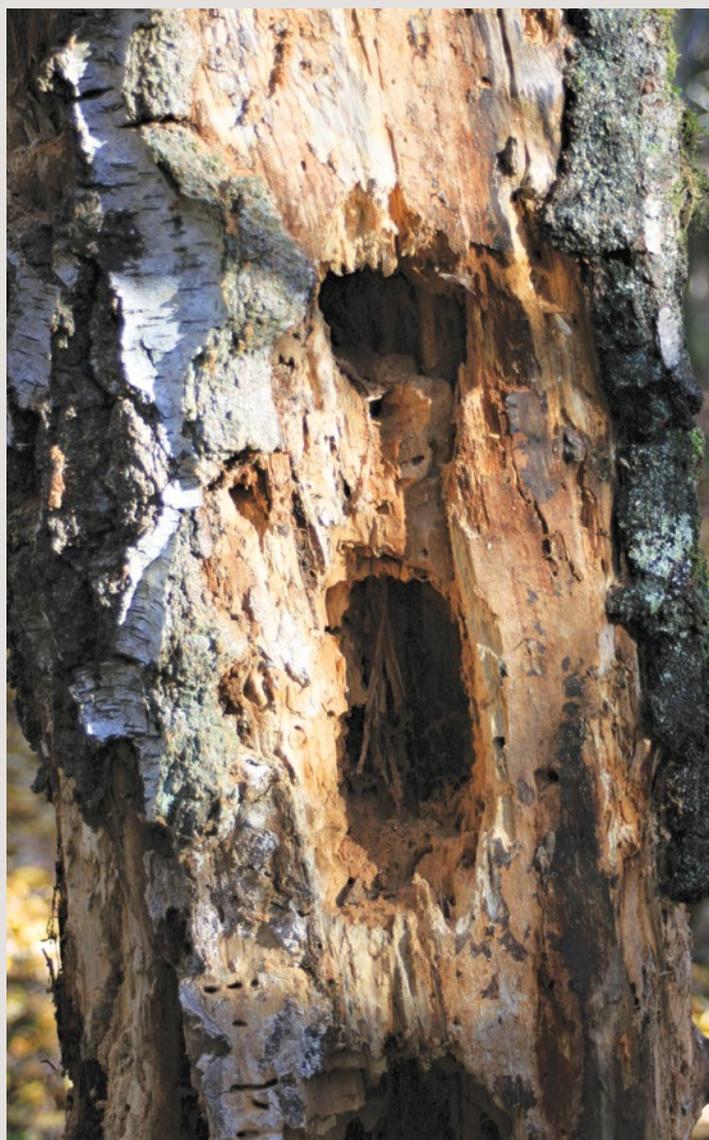
L'ensemble des réglementations qui s'applique aux activités forestières cadre le devenir des parcelles forestières. Ainsi l'une des réglementations les plus essentielles impose le renouvellement (par plantation ou régénération naturelle) de toute coupe au-delà d'un seuil défini pour chaque département (un hectare le plus couramment).

**Sur 51 000 ha reboisés par an en France, 25000 ha le sont par les coopératives**, ce qui leur vaut le titre de 1<sup>er</sup> reboiseur de France.

Les documents de gestion durable (Plans Simples de Gestion obligatoires à partir de 25 hectares) sont un outil de gestion sur une période de 10 à 20 ans pour les propriétaires forestiers. Les travaux qui y sont planifiés intègrent les aspects de valorisation et renouvellement des forêts.

De nombreux statuts de protection des zones forestières (Natura 2000, réserves naturelles, espaces naturels sensibles...) intègrent des recommandations en faveur de la biodiversité qui sont prises en compte lors des interventions en forêt.

Pour aller au-delà du cadre réglementaire, UNISYLVA met en œuvre les exigences du Standard PEFC® Gestion durable qui s'applique à toutes les propriétés certifiées PEFC®. **Parmi les 220 000 ha de forêts gérées par UNISYLVA et certifiées PEFC®**, la conservation des arbres remarquables, à cavités, sénescents ou secs dans les peuplements, contribue au maintien des habitats nécessaires aux insectes, aux oiseaux, aux chauves-souris... et plus généralement à la biodiversité. Si chacune de ces actions, à l'échelle d'un arbre, d'une parcelle, d'un peuplement contribue à la biodiversité, le cycle de vie long de la forêt nécessite de suivre son évolution à l'échelle d'un massif forestier, d'une région forestière.



### Les coupes de bois : méfait ou bienfait ?

La récolte du bois, matière naturelle, écologique et renouvelable, fait partie du cycle de vie d'une forêt. Si voir une moissonneuse faucher un champ de blé semble naturel, prélever un arbre est aujourd'hui mal perçu. Dans les deux cas, il s'agit d'un état de transition. En forêt, les cycles sont beaucoup plus longs qu'en agriculture : entre 15/20 ans pour les peupliers jusqu'à 120/140 ans pour les chênes. Lors d'une coupe, l'effet visuel s'estompe en quelques années et modère de nouveaux paysages qui ne choquent plus personne.

Prélever les bois dans le cadre d'une éclaircie dans un peuplement régulier ou irrégulier permet de faire grossir les bois, d'enlever les arbres dépérissants qui peuvent être vecteurs de maladies, d'améliorer la qualité et d'avoir des arbres moins sensibles aux tempêtes.

Le prélèvement de bois par parcelle ou sous-parcelle se réalise sur des surfaces de travail qui sont adaptées à la surface des massifs forestiers et aux propriétés sur lesquelles nous travaillons. Ces coupes se poursuivent par une régénération naturelle si le peuplement en place est de belle qualité, adapté au sol et au climat actuel et futur ou par un reboisement si ces conditions ne sont pas remplies.

### Que se passerait-il si l'on décidait de ne plus intervenir en forêt ?

La forêt non gérée, non entretenue, non exploitée serait impénétrable. Nul besoin de créer des chemins ou des pistes pour y accéder. Elle constituerait de toute façon un milieu hostile, dangereux pour l'homme. Les plus belles forêts françaises, telle que la forêt de Tronçais, appréciées des forestiers, des promeneurs et du grand public sont le fruit du travail

de l'Homme. Elles ont été plantées, entretenues, cultivées et non pas dans un but récréatif mais bien productif.

Une forêt, sans intervention de l'homme, finirait par être en surdensité et serait plus sensible aux tempêtes, aux incendies, aux maladies et aux attaques d'insectes ravageurs. Les essences inadaptées au changement climatique dépériraient et provoqueraient une augmentation de la proportion de bois mort qui rejeterait dans l'atmosphère le carbone qu'il contient. Ce scénario extrême est la preuve que les enjeux de notre société ne vont pas de pair avec l'inaction.

Là où aujourd'hui, la forêt a une fonction de protection des milieux (lutte contre l'érosion, prévention des risques d'inondation, contribution à la qualité des eaux...), elle n'assurerait plus son rôle.

La forêt française capte 25% de CO<sub>2</sub> principalement émis par les villes françaises. Une forêt en pleine croissance capte plus de CO<sub>2</sub> (jusqu'à 37 tonnes de CO<sub>2</sub>/ha/an) qu'une forêt vieillissante laissée à l'abandon. Ce stockage n'est durable que si le bois poursuit sa vie sous forme de meuble, de charpente, de menuiserie etc. La consommation d'un million de m<sup>3</sup> de produits bois évite en moyenne 0,74 million de tonnes de CO<sub>2</sub>.

### Quelques mots pour conclure

Le bois est le plus vertueux des matériaux pour satisfaire les besoins de l'Homme pour la plupart essentiels : se loger, se chauffer, se meubler, emballer des produits pour se nourrir, etc. Il doit répondre à ces besoins de façon pérenne. C'est en gérant durablement les forêts comme nous le faisons depuis 80 ans que nous que nous contribuerons à répondre aux enjeux publics.



Rencontre avec...

## Georges Humbert, propriétaire forestier en Haute-Vienne



Georges Humbert, chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique, est propriétaire d'une forêt d'une trentaine d'hectares sur la commune de Bonnac-La-Côte en Haute-Vienne. Sa forêt, assise sur les contreforts des Monts d'Ambazac, surplombe Limoges et toute la campagne environnante.

## PARLEZ-NOUS DE VOTRE FORÊT

Ma forêt est composée en majorité de résineux avec trois plantations de Douglas âgées respectivement de 2, 16 et 36 ans et d'une plantation de pin laricio de Corse réalisée en 2019.

Le pin a été retenu dans un objectif de diversification et d'adaptation au changement climatique car la parcelle concernée se trouve sur une exposition ouest peu favorable au Douglas. Une parcelle de chêne rouge d'Amérique âgée de 22 ans et des taillis de châtaignier conservés sur des zones à fortes pentes difficilement exploitables complètent ma forêt. Il s'agit essentiellement de plantations sur d'anciennes terres agricoles ou pour remplacer des taillis dépréssants ou à faibles potentiels.

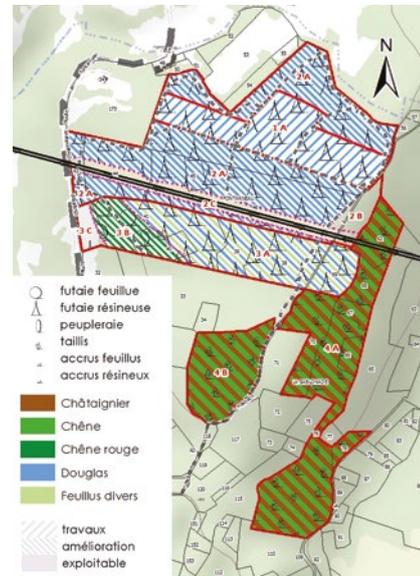
## PAR QUI ET COMMENT VOTRE FORÊT EST-ELLE GÉRÉE ?

Comme je suis le plus proche, c'est moi qui assure le suivi de la forêt familiale. Mais je ne suis que le nu-propriétaire de la forêt avec mes deux sœurs. Mon père en est l'usufruitier et prend toujours plaisir à se promener dans ses bois, à regarder pousser les arbres et à entretenir les plantations. Plus jeunes, nous l'aidions à battre les fougères pour dégager les jeunes plants.

UNISYLVA nous permet de mener des travaux que nous ne pourrions pas faire seuls : récolte et valorisation des bois, travaux de reboisement sur plusieurs hectares. J'apprécie la réactivité de la coopérative.

## LE CHEMIN DE RANDONNÉE QUI TRAVERSE VOTRE FORÊT ET LA BELLE VUE QU'ELLE OFFRE SUR LA CAMPAGNE LIMOUSINE ATTIRENT DE NOMBREUX PROMENEURS ET VÉTÉTISTES. QUEL EST L'IMPACT SUR VOTRE GESTION FORESTIÈRE ?

De notre côté, cela ne change rien. Mais la conduite des chantiers menés par UNISYLVA prend en compte chacun de ces aspects : relation avec la mairie, information avec des panneaux, préservation lors des exploitations forestières du paysage le long du chemin communal. Une forêt, c'est vivant et il faut pouvoir s'y promener.



« Plus jeunes, nous aidions [mon père] à battre les fougères pour dégager les jeunes plants. »

## QUELS SONT VOS PROCHAINS PROJETS ?

La forêt est dans notre famille depuis 3 générations. Elle s'est agrandie au fil du temps avec le rachat de parcelles voisines.

Sur les peuplements en place, il faut maintenant entretenir les plus jeunes plantations qui ont 2 ans : les dégager, les protéger contre les cervidés fortement présents sur le massif avec l'application d'un produit d'origine naturelle à base de suif. Un autre projet sera de lancer le renouvellement du plus vieux peuplement de Douglas, par régénération naturelle si c'est possible sinon en reboisement.

## PETIT QUESTIONNAIRE DE PROUST

### Votre meilleur souvenir forestier ?

Il y en a deux assez contrastés :

- assister au travail d'une machine de bûcheronnage dans l'éclaircie des Douglas d'une part ;
- voir un cerf accompagné d'une biche et de son faon d'autre part.

### Votre arbre préféré ?

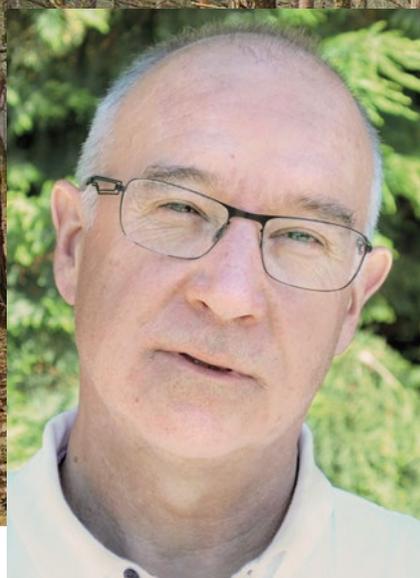
Le châtaignier à fruit, le douglas pour le bois.

### Votre saison préférée ?

L'été.

### Un animal forestier fétiche ?

Le cerf.



## Questions à... Didier Deshuraud

Directeur de l'agence Perche Sologne, Didier Deshuraud, manage une équipe de dix collaborateurs dans la partie Nord-Ouest de la Région Centre.

### **U..A QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE VOTRE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ?**

Il se compose de deux ensembles distincts :

- La Sologne avec des taillis pauvres de chênes, de bouleaux, d'anciens taillis-sous-futaie et de beaux peuplements de pins laricio de Corse. Notre objectif y est de renouveler les peuplements où le vieillissement est accentué par les problèmes de sécheresse en utilisant des essences adaptées au sol et aux conditions climatiques actuelles et futures.
- Le Perche avec de superbes peuplements de châtaigniers, de chênes sessiles en mélange avec des feuillus précieux. Notre objectif est ici de poursuivre l'amélioration de ces peuplements.

### **U..A COMMENT CONCILIEZ-VOUS LA FRAGILITÉ DES SOLS FORESTIERS ET LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ?**

Pour limiter l'impact de l'exploitation sur les sols fragiles, nous ne réalisons pas d'exploitation sur les sols détrempés. Le débardage se réalise sur les cloisonnements d'exploitation recouverts de branches afin de limiter le compactage des sols. Mais l'exploitation reste souvent difficile en hiver car les fortes gelées sont de plus en plus rares !

### **U..A CES MASSIFS FORESTIERS OFFRENT SOUVENT DES TERRITOIRES DE CHASSE EXCEPTIONNELS. CHASSE ET EXPLOITATION FORESTIÈRE SONT-ELLES CONCILIAIBLES ?**

Vaste débat ! Le revenu de la chasse est parfois essentiel pour les propriétaires forestiers. Il reste beaucoup de

territoires où l'exploitation est proscrite en période de chasse car les chasseurs craignent que l'activité ne dérange le gibier. La réalité est bien différente mais grâce à un travail quotidien basé sur le relationnel, les échanges sont plus constructifs et des exploitations sont alors possibles juste après une chasse.

### **U..A QUELLES TECHNIQUES SYLVICOLES PRATIQUEZ-VOUS POUR AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE ?**

Nous privilégions des régénérations naturelles si l'essence en place est de belle venue et adaptée aux conditions climatiques et stationnelles. Sinon nous optons pour un reboisement d'essences mélangées avec des travaux de sols limités à un simple décompactage. Lors des entretiens nous préservons la végétation spontanée qui est utilisée comme gainage.

## L'agence PERCHE SOLOGNE en quelques chiffres

 **800**  
ADHÉRENTS

**29**   
DOCUMENTS DE GESTION  
DURABLE/AN  
(RTG/PSG) POUR 2800 HA  
PAR AN EN MOYENNE

 **72 000**  
HECTARES EN GESTION

 **80 000**  
PLANTS FEUILLUS ET RÉSINEUX / AN  
EN MOYENNE

**80 ha**   
DE RÉGÉNÉRATION  
NATURELLE EN COURS  
(FEUILLUS ET RÉSINEUX)

 **14 000 m<sup>3</sup>**  
COMMERCIALISÉS EN VENTE  
POUR COMPTE

**53 000**   
UNITÉS COMMERCIALISÉES SOUS CONTRAT  
D'APPROVISIONNEMENT

## UNISYLVA PERCHE SOLOGNE, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

85 rue de Frazé – 28160 Brou (secteur Eure-et-Loir)

252 Rue Jacquard – 41350 Vineuil  
(secteur Sologne Orléanais)



### RESPONSABLES

#### Directeur d'agence :

Didier Deshuraud  
Tél. 06 73 89 20 82 – didier.deshuraud@unisylva.com

#### Responsable de secteur (Eure-et-Loir) :

Jérôme Regnier  
Tél. 06 73 89 20 83 – jerome.regnier@unisylva.com

### COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE

Accueil Vineuil et Brou – Marie Neige Palais  
Tél. 02 54 55 80 00 – dept-41-45@unisylva.com

### COLLABORATEURS TECHNIQUES SUR DEUX SITES

#### BROU

Jérôme Régnier – Responsable du secteur  
Tél. 06 73 89 20 83 – jerome.regnier@unisylva.com

Varvara Shutau – Technicienne exploitation - commercialisation  
Tél. 06 86 46 91 31 – varvara.shutau@unisylva.com

Julien Durfort – Technicien gestion-sylviculture - exploitation  
Tél. 07 57 41 42 33 – julien.durfort@unisylva.com

#### VINEUIL

Olivier Tournailon – Technicien gestion-sylviculture  
Tél. 06 89 33 09 81 – olivier.tournailon@unisylva.com

Dorian Hamoniaux – Technicien exploitation - commercialisation  
Tél. 06 72 93 33 81 – dorian.hamoniaux@unisylva.com

Kevin Gontier – Technicien gestion-sylviculture  
Tél. 06 84 12 66 37 – kevin.gontier@unisylva.com

Louis Raguènes – Technicien gestion-sylviculture  
Tél. 06 73 67 39 39 – louis.raguènes@unisylva.com

Julien Piriou – Technicien exploitation - commercialisation  
Tél. 07 57 40 47 79 – julien.piriou@unisylva.com

Valentin Guérin – Aide technique  
Tél. 07 57 41 42 34 – valentin.guerin@unisylva.com

En bref

## Développement de notre réseau local avec l'ouverture d'un bureau à Brou (Eure-et-Loir)



Afin d'assurer une présence et des services de proximité à l'ensemble de nos adhérents dans le Perche vendômois et l'Eure-et-Loir, UNISYLVA a ouvert un bureau au 85 rue de Frazé à Brou.

Une équipe de quatre personnes se tient à votre disposition pour vous guider et réaliser vos projets forestiers. N'hésitez pas à les contacter au 02 54 55 80 00 ou

au 06 73 89 20 83 (Jérôme Régner – responsable du secteur) ou par email : [dept-41-45@unisylva.com](mailto:dept-41-45@unisylva.com).

## Profitez du Défi « Travaux » jusqu'au 31 décembre 2020

Ce dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier permet de bénéficier d'un crédit d'impôt sur certaines dépenses de travaux réalisés sur votre propriété. Votre adhésion à UNISYLVA, agréée Organisation de Producteurs vous permet d'accéder à un taux de crédit d'impôt de 25% des dépenses et ceci sans limite de surface minimale (sans adhésion à UNISYLVA ce taux n'est que de 18% et une surface de propriété supérieure à 10 ha est nécessaire).

Ce montant est plafonné à 6 250 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée et à 12 500 € pour un couple

soumis à une imposition commune. L'excédent est reportable sur les 4 années fiscales suivant le paiement des travaux ou sur 8 années en cas de sinistre (grêle, incendie, tempête...)

Les travaux éligibles concernés par ce geste fiscal sont :

- les travaux de plantation, de reconstitution, de renouvellement : comprenant les travaux préparatoires (dégagements, travaux phytosanitaires, assainissement, travail du sol...), les plants et les travaux d'entretien (dégagements, cloisonnements) ;
- les travaux de sauvegarde et d'amélioration des peuplements comprenant

les travaux de protection contre les incendies et le gibier, les travaux phytosanitaires, le dépressage, la taille de formation, l'élagage, le brûlage, le balivage et le débroussaillage ;

- les travaux de création et d'amélioration des dessertes (routes, pistes et sentiers) comprenant les travaux et fournitures annexes (places de dépôt et de retournement, etc.) ;
- les frais de maîtrise d'œuvre : ceux liés aux travaux énumérés.

La seule condition d'un adhérent d'UNISYLVA pour être éligible à ce crédit d'impôt est de posséder un document de gestion durable (plan simple de gestion ou règlement type de gestion) valide au jour des travaux.



Remarque importante : le crédit d'impôt est octroyé au titre de l'année du paiement des dépenses. Dans l'hypothèse où le paiement des dépenses est fractionné sur plusieurs années, le crédit d'impôt est accordé au titre de l'année au cours de laquelle intervient la dernière échéance.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter votre technicien local.

### INCIVILITÉS DANS VOS FORÊTS, QUE FAIRE ?

**Vous êtes peut-être confrontés à l'abandon de déchets dans vos forêts ?**

Si tel est le cas, il est impératif d'agir ! En effet, sans réaction de votre part, vous pouvez être mis en demeure par le maire de procéder à leur enlèvement sous peine, entre autre, d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros !

#### Comment réagir ?

Dès le constat d'abandon de déchets, vous devez alerter les pouvoirs publics, en particulier votre maire, et déposer une plainte « contre X » ce qui empêchera les poursuites possibles à votre encontre.

Zoom sur

## Les règles de sécurité



Les règles de sécurité concernent tout le monde sur les chantiers forestiers : les opérateurs et professionnels travaillant sur vos chantiers forestiers mais vous également, en tant que propriétaire, lorsque vous allez, par exemple, voir l'avancement des travaux sur vos parcelles.

### Quels sont les chantiers concernés ?

Les chantiers d'exploitation forestière bien évidemment quel que soit leur stade d'avancement (abattage puis débardage des bois), qu'ils soient réalisés manuellement par des bûcherons ou mécaniquement par des machines de bûcheronnage. Mais les chantiers de travaux sylvicoles (ex : broyage avant plantation, dépressage...) peuvent aussi imposer des règles de sécurité spécifiques. Un gyrobroyeur par exemple pourra projeter très loin des cailloux ou des morceaux de bois à vive allure. *A contrario*, un chantier où seuls évoluent des planteurs ne nécessitera pas de mesures de sécurité particulières.

### Quels sont les Équipements de Protection Individuelle (EPI) à porter obligatoirement ?

Lors d'une simple visite d'un chantier dans votre forêt tel que décrit précédemment, le port de chaussures ou bottes de sécurité (semelles antidérapantes et coquées), d'une veste de couleur vive (gilet fluo) et d'un casque de chantier est obligatoire.

### Quelles sont les autres attitudes à adopter ?

- Au moment de la signature du bordereau d'apport, signaler au technicien de votre coopérative tous les dangers potentiels sur le chantier dont vous avez connaissance (arbres chablis, puits, ligne électrique...). Ces informations seront reportées dans la fiche de chantier mise à disposition de tous les intervenants.
- Respecter les distances de sécurité avec les bûcherons et machines. En général, elles correspondent à 2 fois la hauteur des arbres à abattre ou sinon elles figurent sur les grues de machines (ex : 70 m pour une machine de bûcheronnage, 30 m pour un porteur, jusqu'à 100 m pour un broyeur...)
- Ne pas rentrer dans ces périmètres de sécurité sans que l'opérateur ne vous ait vu et indiqué que vous pouviez vous approcher.
- Ne pas monter sur les piles de bois. Elles sont parfois instables ou glissantes. Vous pouvez en tomber ou vous faire écraser par une grume. Faites attention en particulier aux enfants très attirés par de l'escalade sur ces tas de bois !
- Faire attention aux chutes de branche en période de vent, juste après un chantier d'abattage ou dans des peuplements dépérissants.



Photo prise en Dordogne dans le parc du château de Marqueyssac  
par Emmanuel Cacot, (Directeur technique - UNISYLVA)

## Nouveau !

UNISYLVA vous accueille sur deux réseaux sociaux  
LinkedIn et Facebook et sur sa chaîne YouTube.



Exprimez-vous, informez-vous et partagez  
votre passion pour la forêt sur nos pages !

Vous passez beaucoup de temps dans vos bois ?

Vous aimez votre forêt ?

Envoyez vos plus belles photos de forêt à [sophie.farinotti@unisylva.com](mailto:sophie.farinotti@unisylva.com)

**Votre photo s'affichera peut-être dans notre prochain numéro.**